

News 29 Arbitrage AWBB - 15/04/2016

Deux interprétations à ne pas oublier



La lecture des Interprétations nous offre toujours la possibilité de trouver des situations intéressantes ou de nous rappeler certains principes à ne pas oublier. Le Département vous propose aujourd'hui deux interprétations intéressantes dont l'application stricte témoigne de la connaissance du règlement de la part des arbitres et de leur maîtrise de la rencontre.

INTERPRÉTATION 37-7

Il reste 1:02 minutes à jouer dans la dernière période.

Le score est : A 83 – B 80.

L'équipe A effectue une rentrée, depuis sa ligne de fond en zone défensive.

Le ballon quitte les mains d'A5, quand B2 – placé de l'autre côté du terrain – commet un contact personnel sur A6.

Les arbitres...

... siffleront une FU à B2, sans aucun préavis. Il est évident que le joueur n'avait aucune intention de jouer le ballon et que son seul propos était d'arrêter le chrono de la rencontre.

INTERPRÉTATIONS 38-5 ET 38-6

Le joueur A7 écope de sa 5^{ème} faute personnelle.

L'arbitre l'autorise à quitter le terrain de jeu.

Dès lors, il devient « joueur éliminé » et demeurera sur le banc d'équipe.

Sur son chemin vers le banc, il insulte gravement l'arbitre qui suite à ça, le disqualifie.

La sanction sera de...

... La faute est chargée au coach A et enregistrée comme "B". La pénalité pour la FT sera donc d'un lancer-ranc et possession de ballon.

Avez-vous donné les réponses correctes? Si tel est le cas : Bravo! Si vous vous êtes trompés, alors rappelez-vous qu'il importe de relire régulièrement les interprétations. Elles nous apprennent toujours de nouvelles choses.

Jambes, 15 avril 2016

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !



Envoyez-les à l'adresse suivante :

h.forthomme@awbb.be